

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An \$1.00.
Bureaux A Montréal, 10, Rue St. Vincent.

SOMMAIRE.—Chronique.—Les funérailles chrétiennes.—Biographie de Sir Etienne Puschal Taché, baronet.—Notice biographique de l'hon. George René Sèveuse, comte de Beaujeu.—Fête des ouvriers Canadiens-français.—Exposition universelle de 1867.—Le Divorce, ses suites funestes, (suite.)—Discours prononcé à Québec sur la St. Jean Baptiste, par M. l'abbé Chandonnet, (suite.)—Retraite pastorale à Montréal.—Annuaire de l'Université-Laval.—Mort de Messire Ed. Faucher, curé de Lotbinière.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Sir Etienne Taché.—Formation du nouveau ministère.—Ouverture du Parlement.—Rapport de la déléguation.—Enlèvement de M. Saunders.—Conséquences de la guerre civile aux Etats-Unis.—Leur relation avec l'étranger.—Situation au Mexique.—Sociétés contre le luxe.—Petites nouvelles européennes.

La mort de Sir Etienne Taché, malgré le vide qu'elle laisse dans les affaires politiques et le deuil qu'elle répand sur tout le pays, n'a point empêché le ministère de se présenter devant les chambres au complet, avec un programme sérieux et des principes qui paraissent être ceux de la grande majorité de la représentation nationale. La province, à cette époque certainement critique de son histoire, perd dans Sir Etienne des conseils précieux et une expérience consommée des hommes et des choses; Sir Narcisse Belleau, le Premier, recueille une belle succession, quoique lourde à porter et pleine de responsabilité; mais voilà tout le changement qu'une telle mort apporte, en de telles circonstances, à la marche des événements. Les bases sur lesquelles s'est formée la coalition de l'année dernière restent les mêmes; seulement un homme nouveau est donné à la solution d'une vieille situation.

Aussi les ministres n'ont eu qu'à mettre devant les chambres le résultat officiel de leur mission en Angleterre, dans un rapport à Son Excellence, que nos lecteurs ont sans doute lu dans les journaux politiques. On y voit que les délégués ont tour à tour traité avec les ministres de l'Empire les importantes questions de Confédération, de chemin de fer intercolonial, du traité de réciprocité, des défenses de la province et du territoire de la Baie d'Hudson, et que sur toutes ces questions l'entente a été franche, loyale et sincère. Pourtant, tout en

convenant avec notre ambassade de la nécessité pour les deux pays de régler ces questions au plus tôt, le Ministre des colonies a cru devoir sauver l'honneur et la moralité des négociations: " Sous les circonstances présentes, le gouvernement n'entend pas presser auprès du gouvernement canadien toute décision que l'on peut remettre sans manquer à la prudence, sur un sujet aussi important au bien-être futur des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, que celui de la défense du Canada. Le gouvernement comprend les raisons de ce retard jusqu'à ce que l'on constate quelque progrès dans la question de l'union des colonies, et que l'on puisse voir si elle sera adoptée par toutes les provinces."

La grande question constitutionnelle, comme l'a fait remarquer l'un des ministres, se trouve donc forcément ajournée à la prochaine session. Pendant ce temps les esprits, dans les provinces du Golfe, remis des récentes agitations, reprendront leur assiette; et, dans le calme de leurs réflexions, se rendront peut-être au désir de la métropole. Sinon, le programme du ministère reprendra ses proportions primitives: la fédération des deux Canadas. Ainsi la session, qui s'est ouverte le 8, à Québec, sera courte et marquera peu dans l'histoire de notre gouvernement parlementaire. L'adresse en réponse au discours du Trône a été votée d'emblée dans les deux Chambres; les subsides obtenus et quelques mesures secondaires passées, le Parlement, croit-on, sera prorogé, pour ne s'ouvrir de nouveau que dans la nouvelle capitale des Canadas.

Pendant que tout le monde méditait sur cette situation de nos affaires politiques, on fut étonné d'apprendre un matin qu'une tentative d'enlèvement avait été faite sur la personne de M. Saunders, sudiste impliqué dans l'assassinat du Président Lincoln, et pour la tête duquel une récompense de 25,000 piastres est promise. Le gouvernement de Washington a-t-il mis la main dans cette violation du droit d'asile que l'Angleterre a toujours été glorieuse d'offrir aux citoyens de toutes les nations? Notre territoire était-il envahi et pollué